

*J'ai applaudi, comme je le fais encore, à la conduite qu'ils ont tenue à votre égard : Ainsi vous m'avez rendu justice en n'ajoutant point foi aux discours qu'on m'attribuë mal-à-propos. Je suis toujours avec une parfaite estime, &c.* Signé, SCIPION JÉRÔME, Evêque Comte de Toul.

La seconde Lettre de Mr. de Begon écrite de Frouart le 29. Août dernier, s'adresse à Mr. de la Bastie, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Metz, & Vicaire Général, le Siège vacant; en voici la teneur.

*J*E reçus, Monsieur, avanthier une feuille des *Nouvelles Ecclésiastiques* du premier de ce mois, où j'ai lu avec étonnement dans l'article de Metz ce qui suit. Mr. Marnais de la Bastie Doyen de la Cathédrale fut à peine élu Grand Vicaire, le Siège vacant, qu'il donna dès le lendemain les pouvoirs aux Jésuites auxquels feu Mr. de Coislin avoit jugé à propos de les ôter : Mr. Begon Evêque de Toul, quoique zélé Constitutionnaire, n'a pû s'empêcher de blâmer hautement ce rétablissement prématuré & peu respectueux pour la mémoire de feu Mr. de Coislin.

*J'ai crû jusqu'à présent pouvoir garder le silence sur les traits satyriques mêlés de circonstances fausses & calomnieuses que cet Ecrivain s'est avisé plusieurs fois de débiter sur mon compte. J'ai même tenu à honneur d'être injurié pour la cause de l'Eglise, & d'être associé par cet endroit, comme je le suis par les liens d'une même Doctrine, à tant de Prélats infiniment respectables sur lesquels il répand tous les jours le venin de sa malignité; mais comme le personnage qu'il me fait faire aujourd'hui, tend à altérer la charité & la bonne intelligence qui doivent unir un Evêque, tant avec ses Voisins qu'avec les Ouvriers évangéliques qui veulent bien employer leurs talens & leur zèle pour le salut*